

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique / Autorisation d'exploitation de la carrière de la Chenilla à Saint-Gingolph

**De :** >

**Date :** 03/05/2024 à 00:00

**Pour :** <ddpp-enquete@haute-savoie.gouv.fr>

Messieurs

Dans le cadre de l'enquête publique visant la demande d'autorisation d'exploitation d'une carrière en roche massive à Saint-Gingolph par la société CHB, je vous prie de consigner **mon opposition**.

Un tel projet, s'il devait se concrétiser, serait une grave atteinte environnementale au niveau forestier et lacustre, ainsi qu'à la faune. Par le déboisement nécessaire, la réalisation d'accès, d'aménagements nombreux et variés, et son exploitation sur les 30 années à venir, il va totalement à l'encontre des prescriptions des experts du GIEC. Quant sera-t-il de la stabilité de la paroi sus-jacente dans un contexte d'éboulements récurrents ?

Quel sera l'impact sur l'aménagement programmé de la voie ferrée du Tonkin, la fragilisation de l'actuelle piste cyclable de la Via-Rhône, et de l'aggravation de l'encombrement et de l'état du réseau routier par le trafic des poids-lourds, sur la portion de la RD1005, déjà saturée par les flux frontaliers et touristiques ?

Pour avoir, parcouru les avis positifs, j'ai noté la participation massive des membres de la Bourgeoisie gingolaise, association intéressée par le projet. Les avis enthousiastes des professionnels du bâtiment ne m'ont pas davantage convaincue. Au nombre de leurs arguments, la production qui va nourrir essentiellement les chantiers suisses, beau pays qui lui-même freine l'exploitation des carrières sur son territoire. On nous parle encore des emplois créés, 10 à 12... Faudra-t-il encore trouver des candidats. Les entreprises chablaisiennes, voire départementales manquent cruellement de compétences dans tous les secteurs.

Enfin, permettez-moi de juger indécent le chantage économique posé par la société CHB (contribution 101) eu égard aux nombreuses carrières qu'elle exploite en Haute-Savoie.

Il serait souhaitable que la cohérence et la raison l'emportent sur les intérêts de quelques professionnels et d'une seule commune, cela éviterait au citoyen lambda - celui à qui l'on demande "pour sauver la planète" de trier avec minutie ses déchets, de limiter sa consommation d'eau, d'économiser l'énergie, etc - de se sentir berné.

Meilleures salutations.